Envoyé en préfecture le 02/04/2026
Reçu en préfecture le 02/04/2026
Publié le
ID : 029-212902944-20260331-2026_22-DE

Mairie de Le Tréhou
Ti-kêr An Treoù-Leon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LE TREHOU

Séance du 31 mars 2026

Nombre de membres			
En exercice	**Présents**	**Pouvoir**	**Ayant pris part au vote**
15	13	0	13

Date de convocation
26/03/2026
Date d'affichage
02/04/2026

L'an 2026, le 31 mars à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de LE TREHOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur CANN Joël, Maire.

Présents : CANN Joël, AUVRET Stéphane, MILIN Emma, TOBIE Guillaume, LE BOT Fanny, MAZO Isabelle, BERDER Patrice, CHATELAIN Morgane-Katell, DELAUNAY René, PITON Benoît, DE FONSECA Stéphanie, FAVRE-TEMPLE Jessica, KEROAS Jean Marie
Absents : VAILLANT Nadia
Absents excusés : SANQUER Fabien
Excusé(s) ayant donné procuration :
A été nommé(e) secrétaire : CHATELAIN Morgane-Katell

2026_22 Attribution des fonctions d'adjoints

Monsieur le Maire, Joël CANN, propose au conseil municipal les délégations de fonctions suivantes :

- Stéphane AUVRET, 1er adjoint : Urbanisme, Aménagement du bourg, Chemins de randonnées, Voirie, Réseaux et Associations
- Emma MILIN, 2ème adjointe : Finances et Communication
- Guillaume TOBIE, 3ème adjoint : Bâtiments, Energies et Commerce
- Fanny LE BOT, 4ème adjointe : Enfance, Jeunesse et Personnel communal

Les Affaires Sociales sont conservées par M. le Maire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les délégations de fonctions ainsi présentées.

Extrait conforme au registre,

La secrétaire de séance
CHATELAIN Morgane-Katell

Le Maire
Joël CANN